

Maintenant, messieurs, encore une fois veuillez m'excuser. Je vous laisse aux bons soins du président. Je vous souhaite beaucoup de succès et j'espère assister à vos séances aussi souvent que possible. Je le ferai certainement. Bonne chance à vous tous et merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, de vos conseils. Nous allons maintenant étudier l'ordre du jour.

Comme le ministre l'a mentionné, la première question soumise au comité est celle des prévisions de dépenses du ministère. Vendredi dernier le sous-comité directeur, qui se compose de moi-même et de MM. Montgomery, Kennedy, Rogers, Lennard, Herridge, Forgie et Cardin, s'est réuni afin de dresser un plan que nous pourrions suivre dans nos délibérations.

Le comité directeur a d'abord recommandé que nous devrions essayer de nous réunir les lundis et jeudis de chaque semaine. Ce serait là le programme du début; et à mesure que la pression du travail augmenterait, nous pourrions multiplier nos séances.

Pour ce qui est de la permission qui nous a été donnée de nous réunir en même temps que la Chambre, nous en userons avec discrétion. Cela aussi avait été mentionné. Mais autant que possible, et tout particulièrement durant la période au cours de laquelle nous étudierons les prévisions de dépenses, nous espérons pouvoir tenir des séances l'après-midi.

C'est là un point que nous pourrions prendre en considération après nos délibérations d'aujourd'hui. En ce qui concerne le travail de la journée alors que se poursuit à la Chambre des communes le débat sur le budget, peut-être serait-il possible pour ce comité de se réunir en même temps.

Comme je l'ai mentionné, la première question inscrite à l'ordre du jour est celle de nos prévisions de dépenses; les modifications législatives suivront. Aussi donc allons-nous maintenant procéder à l'étude des prévisions de dépenses.

Vous avez un mémoire de l'ordre du jour et je désire y apporter une légère rectification. Vous l'avez devant vous. Il y est mentionné que les postes à étudier se trouvent aux pages 85 à 88 inclusivement, de même qu'aux pages 93 et 94,—ces dernières pages ayant été ajoutées au mémoire,—du budget des dépenses pour la présente année financière et dont le détail est donné aux pages 597 à 619 inclusivement.

Et il y a aussi le budget supplémentaire. Les postes des affaires des anciens combattants y paraissent aux pages 13 et 14.

Je solliciterai maintenant si je le puis l'indulgence du Comité et demanderai que certains des ces postes soient réservés vu l'absence de quelques-uns de nos hauts fonctionnaires. Le président de la Commissions des pensions, le brigadier Melville, ne peut être présent. Je crois qu'il serait tout à notre avantage de réserver les postes qui se rapportent au travail de la commission des pensions jusqu'à ce que le brigadier Melville puisse être avec nous.

Le Dr. Crawford, directeur de la Division des traitements, n'est pas non plus ici aujourd'hui. Nous ferions bien, je pense, de nous entendre pour réserver tous les postes concernant la Division des traitements.

Et puis nous avons tous ces experts que le ministre nous a présentés et qui sont très bien placés pour nous fournir tous les renseignements de